

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Lomagne Gersoise mobilisée pour promouvoir le covoiturage

Depuis octobre dernier, et par délégation de la Région Occitanie, la Lomagne Gersoise s'est engagée dans une expérimentation pour promouvoir le covoiturage du quotidien, celui des déplacements domicile travail, appelé aussi le court-voiturage.

Depuis 3 mois désormais, les entreprises du territoire peuvent s'engager avec la communauté de communes et son prestataire Karos, labélisé par la Région, pour proposer à leurs collaborateurs une solution avantageuse pour covoiturer et bénéficier ainsi des incitations financières de l'Etat (100 € pour les conducteurs) et la Région Occitanie (prise en charge en grande partie des frais de déplacements pour les passagers dans la limite de 30 km).

Avec un premier bilan déjà satisfaisant (avec un nombre de covoiturages passé de 63 en moyenne par mois avant l'opération à 350 en moyenne sur les 3 mois depuis novembre), la Lomagne Gersoise avait décidé de consacrer 2 journées d'animation directement dans les entreprises à Fleurance et Lectoure, qu'elles soient déjà engagées dans la démarche ou qu'elles viennent juste d'y entrer.

Au cours de ces 2 journées plusieurs temps d'animation ont ainsi pu être proposés :

- Des petits déjeuners dans les entreprises, comme à Castel & Fromaget à Fleurance (où de nombreux collaborateurs se sont montrés très intéressés et ont sollicité les animateurs de Karos pour télécharger l'application) et à la Manufacture MHG Coworking à Lectoure (avec les entreprises Troisel, Gimbert, Ligardes, l'association des commerçants de Lectoure et une représentante de Gers Recrute, dispositif de la CCI du Gers pour faciliter l'employabilité des entreprises gersaises),
- Des animations pour les collaborateurs des entreprises nouvellement entrantes, comme à Intermarché à Lectoure, avec déjà des covoitureurs inscrits,
- Des permanences à destination des entreprises qui proposent déjà le dispositif à leurs collaborateurs, comme au sein de la SCOP Ethiquable et dans les locaux de COGEX où un grand nombre de collaborateurs adhère déjà à cette nouvelle forme de mobilité.

Le président Xavier Ballenghien et le vice-président en charge de la mobilité, Alain Scudellaro, qui ont assisté à l'ensemble des animations sur les 2 journées, se félicitent que l'on puisse déjà constater l'engouement des entreprises et de leurs collaborateurs pour ce dispositif, 3 mois après le lancement de l'opération, avec 1.300 covoiturages réalisés (en moyenne 22 km, ce qui correspond bien à l'attente identifiée), 13.000 € de gains en pouvoir d'achat redistribués, plus de 2 tonnes de CO₂ économisées.

Chacun peut rejoindre le mouvement, même si son entreprise n'est pas partenaire, ou même pour des trajets du quotidien en téléchargeant l'application à l'adresse www.karos.fr et en s'inscrivant.



Lundi 4 mars : Petit déjeuner covoiturage chez Castel & Fromaget



Lundi 4 mars : Soirée covoiturage chez COGEX



Mardi 5 mars : petit déjeuner à la Manufacture MGH LIP

et animation à Intermarché Lectoure



Mardi 5 mars : Permanence au sein de la SCOP ETHIQUABLE